



Cahier des charges

Poste : Chef(fe) du service technique Taux : 80%-100%

Suppléant-e : Gestionnaire du service technique Supérieur-e hiérarchique : Municipalité

Missions générales du poste

- 1) Assurer le fonctionnement du service technique ainsi que les secteurs voirie, déchetterie et conciergerie
- 2) Analyser les dossiers techniques dans le cadre de la police des constructions
- 3) Gérer l'aménagement du territoire
- 4) Effectuer le suivi des constructions
- 5) Analyser et contrôler les raccordements EC/EU
- 6) Contrôler, suivre, gérer et participer au projet de réfection des routes et chemins

Missions et activités

1) Assurer le fonctionnement du service technique ainsi que les secteurs voirie, déchetterie et conciergerie

- Assurer le fonctionnement du service technique.
- Assurer la coordination des activités des secteurs voirie, déchetterie et conciergerie.
- Assurer le lien avec la gérance pour les bâtiments privés communaux.

2) Analyser les dossiers techniques dans le cadre de la police des constructions

- Analyser les procédures de mise à l'enquête, les procédures simplifiées et les autorisations municipales : s'assurer du respect des règlements et lois en vigueur de police des constructions.
- Analyser du point de vue environnemental et énergétique le respect des normes en vigueur.
- Analyser les dossiers de point de vue anti-feu et assurer le suivi avec le responsable qualité (RAQ).
- Etablir les rapports d'analyses.

3) Gérer l'aménagement du territoire

- Gérer les projets d'aménagement en cours : analyse et collaboration avec le BAMO et les services cantonaux.
- Gérer les affaires régionales liées à l'aménagement du territoire : collaboration avec Région Morges et participation aux séances de groupe technique.
- Gérer la gestion des parcelles communales et des forêts : collaboration avec le garde forestier.
- Créer un plan des arbres et en assurer le suivi et la gestion.
- Contacts et réponses aux questions des propriétaires privés.



4) Effectuer le suivi des constructions

- Gérer la délivrance des permis de construire : suivi des dossiers d'enquête CAMAC.
- Répondre aux questions techniques liées aux enquêtes et aux chantiers.
- Contrôler la bonne tenue des chantiers et la sécurité de ceux-ci.
- Contrôler et valider les demandes d'occupation du domaine public.
- Contrôles liés à l'obtention des plaques professionnelles de garage.
- Vérifications périodiques sur les chantiers.

5) Analyser et contrôler les raccordements EC/EU

- Analyser les raccordements EC/EU : lors du dépôt des dossier de mise à l'enquête.
- Vérification de la conformité sur les chantiers.
- Analyser les contrôles de mise en séparatif et suivre l'avancement général des contrôles.
- Collaborer avec l'ERM sur leurs différents projets.
- Répondre aux questions des architectes et propriétaires privés

6) Contrôler, suivre, gérer et participer au projet de réfection des routes et chemins

- Contrôler l'état des routes et chemins communaux.
- Suivre les dossiers en cours : projets liés aux routes communales, cantonales et fédérales.
- Contrôler sur place des fouilles sur le DP.
- Gestion du radar communal et analyse des mesures.
- Contrôler et valider les demandes de permis de fouilles.
- Assurer le suivi de l'état général de l'éclairage public et participer aux projets de réfection.